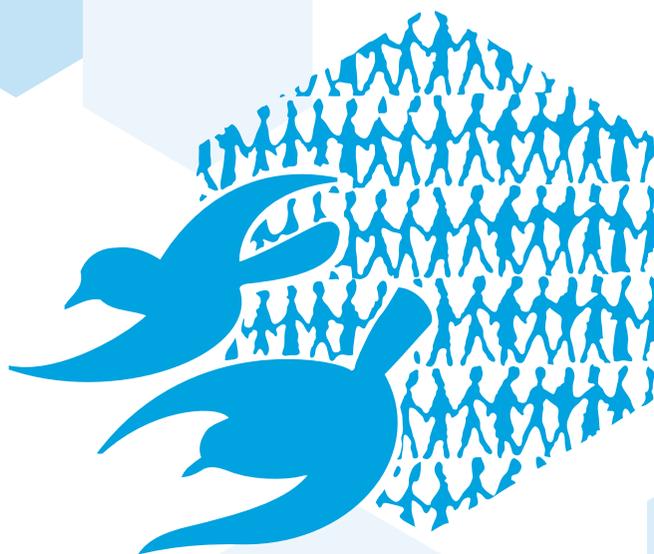


# Démographie et différences

*Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

# L'inégalité devant la mort au XIX<sup>ème</sup> siècle

---

• Jacques HOUDAILLE

Institut national d'études démographiques, France

## Etat de la question

L'inégalité devant la mort a préoccupé les hygiénistes et urbanistes du XIX<sup>ème</sup> siècle. Une bonne douzaine d'articles furent publiés à ce sujet dans les Annales d'hygiène entre 1820 et 1850<sup>(1)</sup>. La plupart de ces travaux portaient sur la population parisienne pour laquelle les décès étaient répartis selon l'âge et une grande variété de professions. Ces décès étaient rapportés à la population de chaque arrondissement. Ceux-ci étaient classés selon leur richesse. Les statistiques du XIX<sup>ème</sup> siècle permettaient une classification qui n'est plus utilisée à notre époque. L'impôt sur le revenu n'existant pas encore, la répartition des cotes d'impôts locatifs étaient indiquée dans les recueils statistiques.

Ces données sont disponibles dès 1820. Les hygiénistes en conclurent que la mortalité était beaucoup plus liée à la richesse qu'à la superficie par habitant, conclusion qui surprit les contemporains. Ces études exercèrent quelque influence sur l'attitude des classes favorisées en leur donnant mauvaise conscience vis-à-vis des pauvres. Quelques auteurs tentèrent de s'y dérober en s'efforçant de démontrer que la forte mortalité des pauvres tenait à leur immoralité.

Mais ces études péchaient gravement contre la démographie car elles ne tenaient pas compte des différences de la composition par âge de la population des arrondissements. D'autres difficultés se posaient du fait de l'existence d'hôpitaux, d'hospices de vieillards et de casernes.

Mme Vedrenne-Villeneuve<sup>(2)</sup> s'est efforcée d'éliminer ces causes d'erreur et a repris les calculs en utilisant la répartition par âge aux recensements de Paris pour 1817 et 1850. Elle constate une forte surmortalité dans les quartiers les plus pauvres et une aggravation de cette surmortalité entre 1817 et 1850.

Ces résultats restent toutefois sujets à caution car, plus que de nos jours, les pauvres et les riches coexistaient dans la plupart des quartiers. La distribution des richesses dans le Paris du XIX<sup>ème</sup> siècle était verticale plus qu'horizontale. Au premier étage logeaient les familles opulentes et, sous les toits, les miséreux.

Le renouvellement des méthodes de la démographie historique devrait permettre des analyses plus fines.

---

<sup>(1)</sup> Mme Vedrenne-Villeneuve en a fait la synthèse et la critique dans un article publié en 1961 dans la revue *Population*, 4, pp. 665-698.

<sup>(2)</sup> *Op. cit.*

On a depuis longtemps comparé la mortalité dans certains groupes sociaux bien définis à celle de l'ensemble des Français. L'espérance de vie à 40 ans a été estimée à 28 ans pour la noblesse de robe parisienne dans les générations de la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, alors qu'elle n'atteignait pas 25 ans chez les Français nés vers 1720. Mais ces comparaisons portent sur peu d'observations et on peut craindre, en outre, une sélection assez forte des personnes étudiées. Il ne suffisait pas de donner la peine de naître pour devenir un Parlementaire au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Enfin, ces comparaisons ne portent que sur des populations masculines.

Les reconstitutions de famille ont permis des comparaisons entre classes sociales à partir des professions indiquées dans les registres paroissiaux ou d'état civil. La profession est indiquée dans la plupart des actes (mariage, baptême des enfants et sépulture). Si on suit la vie entière d'un adulte, dans un village, ces indications apparaissent assez stables. Les laboureurs restent laboureurs et peu de manouvriers accèdent à ce statut. Mais celui des artisans reste assez flou. Doit-on considérer les tisserands et les tailleurs comme appartenant à la catégorie supérieure? Autre difficulté : les manouvriers, n'ayant pas de propriété, migrent beaucoup. Dans les petites villes, les professions sont moins fixes, les commerçants deviennent ouvriers ou réciproquement. Au reste, jusqu'ici, très peu d'études ont été faites sur la mortalité des adultes dans les villages. Quelques monographies<sup>(3)</sup> (Tourouvre, Thoisse, Ingouville) ont étudié la mortalité des enfants en distinguant deux ou trois classes sociales. Contre toute attente, elles ne révèlent pas une surmortalité des enfants des manouvriers par rapport à ceux des laboureurs. Il se peut cependant que l'enregistrement des décès d'enfants ait été plus mauvais dans les classes les plus pauvres, dont la mobilité géographique était certainement plus forte.

Au contraire, dans la seule étude de cette sorte faite pour une ville, Rouen<sup>(4)</sup>, la surmortalité des enfants d'ouvriers apparaît clairement :  $_{10}q_0 = 550$  chez les ouvriers, 511 chez les artisans et boutiquiers et 427 chez les notables. Ce résultat, conforme à ce qu'on attendait, tient probablement à la plus grande précision des actes dans cette ville, relativement aux professions.

A notre connaissance, la seule étude pour la France sur la mortalité des adultes, faite en distinguant des classes sociales, porte sur Rouen, où J.P. Bardet a calculé l'espérance de vie à 60 ans pour la période 1740-1792 en distinguant trois groupes. En voici les résultats :

$$e_{60} = \begin{cases} 13,7 \text{ ans chez les notables} \\ 12,4 \text{ ans chez les artisans et les commerçants} \\ 10,6 \text{ ans chez les ouvriers} \end{cases}$$

Pour Genève, une étude de Alfred Perrenoud<sup>(5)</sup> distingue dans une reconstitution des familles : la classe dirigeante et la grande bourgeoisie, la petite bourgeoisie et les employés et ouvriers pour les générations 1625-1684. Les différences de mortalité entre

(3) Charbonneau H. (1970) *Tourouvre en Perche aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles* (Cahier 55) PUF/INED, Paris; Bideau A. (1980) *Mognossems et Thoisse*, Thèse de doctorat d'état; Terrisse M. (1961) « Ingouville, faubourg du Havre », *Population*, 2, 285-300.

(4) Bardet J.-P., *Rouen aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles*, Paris, Sedes, 1983.

(5) Perrenoud A. (1975) « L'inégalité sociale devant la mort à Genève au XVII<sup>ème</sup> siècle », *Population*, n° spécial, pp. 221-239.

classes sociales sont considérables :  $e_0 = 36$  ans dans la haute classe, 25 ans dans la moyenne et 18 ans chez les pauvres. Il s'agit ici de l'ensemble des deux sexes. La différence se retrouve à peu près la même pour les hommes et pour les femmes.

Les généalogies des familles de notables fournissent un matériau facilement exploitable, à condition, bien sur, qu'elles soient fiables et complètes. Nous avons utilisé celles compilées vers 1955 par André Delavenne sur la bourgeoisie ancienne. Il s'agit, semble-t-il, d'un milieu homogène et les décès d'adultes mariés y sont bien indiqués. Nous en avons tiré les espérances de vie à 20 ans qui figurent au tableau 1, où nous indiquons pour comparaison celles qu'on peut déduire des estimations de population de Louis Henry et Yves Blayo<sup>(6)</sup> et des tables par génération de Delaporte.

TABLEAU 1.- ESPERANCES DE VIE A 20 ANS PAR GENERATION (EN ANNEES)

Bourgeois			France entière		
Génération	Hommes	Femmes	Génération	Hommes	Femmes
1700-1749	37,3 (589)	42,1 (242)	1720	35,4	33,0
1750-1799	40,0 (980)	45,3 (542)	1760	37,9	38,4
1800-1829	46,5 (735)	48,4 (489)	1820	40,5	41,7

\* entre parenthèses : nombre d'observations

Dans les trois groupes de générations, la mortalité des bourgeois est relativement faible et l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes important.

La mortalité des bourgeois nés vers 1775 serait proche de celle des Français nés 50 ans après. Chez les femmes, le décalage serait du même ordre.

### Nouvelles recherches

Les actes de mariage peuvent nous fournir une mesure indirecte de la mortalité des parents des mariés. Pour se marier, on ne pouvait se passer de leur consentement ou, s'ils étaient décédés, on devait présenter leur acte de décès. Jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, on se limitait à indiquer si les parents étaient survivants.

Ces indications ont fait l'objet de quelques études, par exemple sur les miliciens poitevins du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>(7)</sup>. Cette étude a donné des résultats acceptables pour les hommes nés vers 1670, mais elle ne distingue pas les classes sociales.

Les études faites à partir des actes de mariage se sont avérées décevantes pour la mortalité des femmes qui semble fortement sous-estimée. La rédaction des actes et surtout

<sup>(6)</sup> Henry L., Blayo Y. (1975) « La population de la France de 1740 à 1860 », *Population*, n° spécial, pp. 71-122.

<sup>(7)</sup> *Population*, n° spécial, 1975, pp. 247-253.

l'écriture des curés en est probablement la cause. Ils indiquent en effet le décès des parents des mariés par la phrase « fils (ou fille) de feus N et N ». Il est souvent difficile de distinguer si « feu » est écrit au pluriel.

Dans l'emploi de cette méthode, on peut en outre redouter plusieurs biais qui ont pu sembler insurmontables.

1) Les unions où la longévité est grande ont plus de chances d'avoir de nombreux enfants que celles qui sont rompues par le décès de l'un des époux. Un échantillon formé à partir des mariages des enfants tend donc à favoriser les couples où la mortalité est faible. L'espérance de vie serait ainsi surestimée. On élimine à peu près ce biais en se limitant à calculer cette espérance de vie au-delà de 40 ou 45 ans pour les femmes, car les maternités sont rares ensuite.

2) Dans une société en majorité rurale, il existe un lien entre le mariage des enfants et la mortalité des parents. La mort du père peut inciter ses fils à se marier s'ils ont un héritage qui leur permette de s'établir. Inversement, la mort de la mère peut conduire les enfants et surtout les filles à retarder leur mariage pour assurer le travail du ménage au foyer paternel. Il est difficile de décider si ce lien s'exerce dans le sens d'une sous-estimation de la mortalité.

A partir de 1810, dans la plupart des communes, la date ou l'année de décès des parents est indiquée, ainsi que l'âge des parents survivants. Bien entendu, les variations sont grandes d'une commune à l'autre. Dans quelques cas, des secrétaires de mairie particulièrement consciencieux ont pris la peine d'indiquer l'âge au décès des parents décédés (et même, si les mariés étaient orphelins, celui des grands-parents). On peut tirer de ces renseignements des tables de mortalité en prenant comme entrée en observation l'âge à la paternité ou à la maternité.

#### *Un cas favorable*

Ces renseignements sont très précis dans les registres du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris, de 1860 à 1863. Il en va de même pour Ivry-sur-Seine, de 1817 à 1823, et pour quelques villages du Tarn-et-Garonne. Certaines séries communales ont gardé les actes de décès des parents. Ils ont été conservés dans les registres. C'est une preuve que l'administration communale exigeait que ces actes soient présentés et donc une garantie de la bonne qualité des renseignements fournis dans les actes de mariage.

Les données ont été exploitées informatiquement grâce à l'amabilité de MM. Alain Blum et Marc Lamouche, que je remercie ici. On a utilisé la méthode exposée par Louis Henry dans *Technique d'analyse*. L'âge d'entrée en observation est celui que le père (ou la mère) avait à la naissance du marié, et s'il est encore vivant, l'âge à la sortie d'observation est celui qu'il a au moment du mariage.

Les professions à cette époque sont très clairement indiquées tant pour les mariés eux-mêmes que pour leur père. Leur précision prête parfois à sourire : « coupeur de poil de lapin », « fondeur de suif », etc. Nous n'avons tenu compte que des professions des pères des mariés et mariées. Lorsque celui-ci est décédé, il arrive (mais ce n'est pas la règle) que sa profession soit omise, nous avons alors tenu compte de celle du marié lui-même.

TABLEAU 2.- PROPORTION DES MARIÉS SELON L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE (EN POUR 1 000)

Région	Hommes	Femmes	Population en 1801 (sexes réunis)
Paris	208	} 300	22
Autres départements de l'Île-de-France	88		25
Alsace-Lorraine Franche-Comté	159	153	100
Nord-Picardie	77	78	89
Normandie	74	67	85
Auvergne-Limousin	73	71	68
Reste de la France	321	331	611
Nombre d'observations	4 409	4 653	

Les données de notre étude proviennent d'un arrondissement de Paris mais en fait, elles portent sur un ensemble assez vaste, car l'exode rural était intense à cette époque. Le tableau 2 indique la provenance géographique des parents des mariés. Nous la comparons à celle de la population en 1801. C'est en gros l'époque des naissances des parents des personnes mariées en 1860.

Les Parisiens d'origine ne figurent que pour un cinquième, ou pour 30% si on considère toute la Région parisienne.

### Classes sociales

Dans les études de ce genre, un grand obstacle tient à l'énorme inégalité numérique des classes sociales dans le passé et à la difficulté de les distinguer. Il en va autrement à Paris, où la profession suffit beaucoup plus qu'ailleurs à situer une personne dans la hiérarchie sociale. Nous avons cependant été contraints de regrouper des professions un peu hétéroclites.

TABLEAU 3.- REPARTITION DES PROFESSIONS REGROUPEES (EN POUR 1 000)

Groupes de professions	Hommes	Femmes
Noblesse, bourgeoisie, notables	102	100
Marchands	137	138
Fermiers, laboureurs	127	123
Artisans, employés	482	481
Journaliers, manoeuvres	153	158

L'origine sociale des mariés est à peu près semblable à celle des mariées. On s'attendait à trouver une plus forte proportion de journaliers et manouvriers. Peut-être les mariés avaient-ils tendance à déclarer pour leur père une profession reluisante? Mais à l'époque, la migration vers Paris (et les deux-tiers de nos mariés sont des provinciaux) impliquait probablement une certaine sélection sociale. Les manouvriers et les tâcherons restaient encore dans leur village, ne se jugeant pas assez armés pour affronter la grande ville. Peut-être aussi préféreraient-ils retourner chez eux pour épouser leur promise?

Les résultats auxquels nous parvenons sont donc loin d'être définitifs. On peut redouter des biais importants et la population que nous étudions n'est représentative ni de Paris, puisqu'il s'agit de la mortalité des parents des mariés, ni de celle de la France entière, car certaines régions, et surtout Paris et ses environs, y sont surreprésentés.

Le tableau 4 donne les espérances de vie à 40 ans par groupe de professions.

TABEAU 4.- ESPERANCES DE VIE A 40 ANS PAR GROUPES DE PROFESSIONS (EN ANNEES)

Groupes de professions	Hommes	Femmes
Noblesse, industriels, bourgeois	29,7	28,2
Marchands	25,6	28,5
Fermiers, laboureurs	30,6	31,2
Artisans, employés	26,3	27,3
Ouvriers, journaliers	23,7	26,2
Ensemble	26,7	27,7

Ces résultats sont assez cohérents. On s'étonne toutefois que les fermiers et laboureurs jouissent d'une longévité supérieure à celle des bourgeois et des nobles. Cet avantage se retrouve dans les deux sexes. Cette faible mortalité peut s'expliquer par une sélection importante. Les propriétaires terriens sont compris dans cette catégorie. Leurs enfants, s'ils venaient s'établir à Paris, exerçaient pour la plupart une profession libérale ou appartenaient à la bourgeoisie.

En outre, ces propriétaires vivaient probablement dans un milieu naturel plus sain que les habitants des villes, petites ou grandes. A cette époque où les maladies contagieuses faisaient encore beaucoup de victimes, cette déconcentration favorisait probablement la longévité.

La surmortalité des commerçants s'explique aisément. Parmi eux figurent beaucoup de marchands de vin qui se devaient de faire honneur à leur marchandise.

La surmortalité masculine est assez faible, mais un peu plus forte que celle qu'on a trouvée pour l'ensemble des Français de l'époque. D'après Yves Blayo, pour la période 1820-1829,  $e_{40} = 26,6$  pour les hommes et  $26,9$  pour les femmes<sup>(8)</sup>.

<sup>(8)</sup> Blayo Y. (1975) «La mortalité en France de 1740 à 1829», *Population*, n° spécial, pp. 123-142.

Dans l'ensemble, malgré quelques anomalies qui peuvent être aléatoires, on trouve de fortes différences de mortalité selon la classe sociale.

### *Différences régionales*

Notre échantillon nous permet de voir si les différences sont fortes entre régions. Certes, les regroupements masquent certainement des particularités intéressantes. Dans des sociétés où les épidémies étaient très meurtrières, la dispersion de l'habitat et la qualité des eaux qui pouvait varier à quelques kilomètres de distance, jouaient un rôle plus important que la latitude ou la simple position géographique.

Le tableau 5 donne l'espérance de vie à 40 ans pour les régions les mieux représentées dans l'échantillon.

TABLEAU 5.- ESPERANCES DE VIE A 40 ANS SELON LA REGION

Régions	Hommes	Femmes
Paris	26,7	29,0
Ile-de-France	26,4	
Alsace-Lorraine		25,7
Franche-Comté	25,7	
Nord-Picardie	25,9	27,5
Normandie	27,8	29,0
Auvergne-Limousin	27,7	26,1
France entière	26,7	27,7

L'impression des contemporains à propos de l'atmosphère délétère des très grandes villes n'est pas confirmée. La longévité n'est pas plus faible à Paris qu'en province. Elle semble relativement élevée en Normandie, ce qui avait déjà été notée par van de Walle<sup>(9)</sup> pour la même époque.

Dans l'ensemble, et c'est probablement la conclusion la plus saillante de cette étude, les différences régionales apparaissent moins marquées que celles liées à la classe sociale. Il convient de rappeler, cependant, qu'il s'agit ici d'immigrants ou de parents d'immigrants à Paris. Une étude qui tiendrait compte à la fois de la profession et de la région d'origine permettrait sans doute de nuancer cette conclusion. Cette étude est en cours.

<sup>(9)</sup> Van de Walle (1974) *The Female Population of France in the Nineteenth Century, a Reconstruction of 82 Departements*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press.

**Etude par générations**

La mortalité des adultes recula-t-elle au XIX<sup>ème</sup> siècle? La question reste controversée et finalement n'a pu jusqu'ici être examinée à partir d'échantillons suffisants. Elle semble avoir évolué très lentement si on compare les personnes nées avant 1800 (soit 52%) à l'ensemble. Nous avons également calculé  $e_{40}$  pour les parents des personnes mariées à Ivry de 1817 à 1826. Ces résultats figurent au tableau 6.

TABLEAU 6.- ESPERANCES DE VIE A 40 ANS POUR DIVERSES GENERATIONS (EN ANNEES)

Génération	Hommes	Femmes	Ensemble
Mariages de 1817-1826			
(personnes nées vers 1760)	26,6	25,2	25,9
(personnes nées vers 1790)	26,7	26,8	26,7
(personnes nées vers 1810)	26,7	27,2	26,9

La mortalité aurait peu changé chez les hommes et un peu reculé chez les femmes. Cette constatation doit rester très prudente car pour les générations anciennes de ce tableau (mariages d'Ivry de 1817 à 1826), les observations sont peu nombreuses (285 hommes et 295 femmes).

**Age à la paternité et à la maternité**

C'est par lui qu'on détermine l'entrée en observation. Nous donnons au tableau 7 la répartition des naissances selon l'âge du père et de la mère dans nos données avec, pour comparaison, celle de l'âge de la mère pour la France rurale selon l'enquête de l'INED.

Ces répartitions changent peu. L'âge moyen à la paternité et à la maternité baisse de 0,6 an seulement dans les populations étudiées. Il est un peu plus élevé dans la France rurale du XVIII<sup>ème</sup> siècle, où la limitation des naissances n'était pas encore pratiquée.

Ces chiffres visent surtout à montrer que cette étude sur la mortalité n'aurait pas abouti à des résultats bien différents si nous avions adopté une répartition fixe des âges à la paternité et à la maternité. Cette remarque nous semble importante car, pour une étude de ce genre mais beaucoup plus détaillée, on pourrait utiliser une grande partie des registres des mariages du XIX<sup>ème</sup> siècle. A partir de 1810, en effet, et parfois avant, l'année de décès des parents des mariés est indiquée ainsi que leur survie éventuelle. A condition de disposer d'un grand nombre d'observations, on pourrait donc déterminer approximativement l'année de naissance des parents et donc leur âge au décès ou lors du mariage de leurs enfants.

TABLEAU 7.- REPARTITION DES AGES A LA MATERNITE (EN POUR 1 000)

Groupe d'âges	Cohortes 1740-1769					Cohortes 1770-1789				
	Nord-Est	Nord-Ouest	Sud-Est	Sud-Ouest	Ensemble	Nord-Est	Nord-Ouest	Sud-Est	Sud-Ouest	Ensemble
avant										
20 ans	9	11	21	40	20	9	9	19	34	18
20-24	119	116	178	172	146	122	199	159	1 712	143
25-29	258	255	257	244	254	277	267	270	243	264
30-34	288	289	259	255	273	281	291	260	250	271
35-39	226	222	196	187	208	216	220	191	195	205
40-44	95	99	84	90	92	87	89	91	97	91
45-49	5	8	5	12	7	8	5	10	10	8
Nombre d'observations	4422	3564	4032	3212	15230	2810	2030	2873	2039	9752
Age moyen	32,0	32,1	31,0	31,0	31,5	31,8	31,9	31,3	31,2	31,5

Groupe d'âges	Age à la paternité			Age à la maternité			
	Paris	4ème arrt.	France	Paris	4ème arrt.	France	
	Génération	Génération	Naissances	Génération	Génération	Naissances	
	vers 1760	vers 1810	1899	vers 1760	vers 1810	légitimes	illégitimes
avant							
20 ans	17	13	2	82	73	36	3
20-24	106	103	58	221	224	250	192
25-29	229	233	276	244	246	297	405
30-34	250	257	276	259	228	217	204
35-39	201	206	203	120	161	141	107
40-44	101	104	112	58	66	52	64
45-49	56	56	51	12	2	7	22
50-54	24	24	220	4	1	3	
55-59	8	-	22	4	1	3	
60 et +	8						
Ensemble			74 000			773 000	74 000
Age moyen	34,4	33,8	33,8	30,7	29,4	29,3	30,1

TABLEAU 8.- ESTIMATION DE L'ESPERANCE DE VIE A 20 ANS DANS DIVERS GROUPES A DIVERSES EPOQUES (A PARTIR DES TABLES DE COALE ET DEMENY, EN ANNEES)

Hommes		Ensemble de la population	
Tontiniers 18ème siècle <sup>(a)</sup>	49 ans	38 ans  d'après l'enquête INED génération 1720 35,4 génération 1760 37,9	
Bénédictins de Saint-Maur 18ème siècle			
Noblesse de robe 18ème siècle	52 ans		
Académiciens 18ème siècle	57 ans		
Evêques 18ème siècle	47 ans		
Chevaliers du Saint-Esprit	47 ans		
Notables de Rouen 18ème siècle	49 ans		
Artisans et boutiquiers de Rouen	40 ans		
Ouvriers de Rouen	29 ans		
Bourgeois français générations :			
1700-1749	37 ans	d'après Delaporte génération 1820 40,5 génération 1840 40,4 génération 1860 40,6	
1750-1799	40 ans		
1800-1829	46,5 ans		
Bourgeois nés vers 1805	45 ans		
Marchands	44 ans		
Laboureurs, fermiers	56 ans		
Artisans	47 ans		
Ouvriers	37 ans		
Classes aisées vers 1960 <sup>(b)</sup>	55 ans		vers 1960 50 ans
Manoeuvres	46 ans		
Femmes		Ensemble de la population française	
Bourgeoises nées :		génération 1720 - 33 ans génération 1760 - 38 ans	
1700-1749	42 ans		
1750-1799	45 ans		
1800-1829	48 ans		
D'après le mariage des enfants, femmes nées vers 1810 (par profession du mari) :		Delaporte génération 1820 - 42 ans génération 1840 - 43 ans génération 1860 - 44 ans	
Noblesse, bourgeoisie	47 ans		
Marchands	50 ans		
Laboureurs, fermiers	58 ans		
Artisans	45 ans		
Ouvriers, journaliers	39 ans		
<p><sup>(a)</sup> Ces chiffres sont tirés de l'<i>Histoire de la population française</i> publiée sous la direction de Jacques Dupâquier (en 1988), p. 236, qui reprend plusieurs notes publiées dans <i>Population</i>. E. Levasseur donne aussi plusieurs estimations de la mortalité dans des groupes privilégiés.</p> <p><sup>(b)</sup> Voir Guy Desplanques. - "L'inégalité sociale devant la mort". <i>Economie et statistique</i>, 1984, 162 et 1976, 44 p. 40.</p>			

### Vue d'ensemble et comparaisons

Nous avons regroupé tous ces résultats au tableau 8. Pour rendre les comparaisons plus faciles, nous avons cru devoir traduire les espérances de vie connues à divers âges en espérance de vie à 20 ans en utilisant les tables de Coale et Demeny. Ce choix est un peu arbitraire car il n'est pas sûr du tout que le profil de la mortalité par âge soit le même dans les populations anciennes et celles des pays pauvres de notre époque. On évite cependant de trop grosses erreurs en prenant l'espérance de vie à 20 ans et non à la naissance.

Dans l'ensemble, les résultats sont assez cohérents. Par exemple, les ouvriers de Rouen, avec  $e_{20} = 29$  ans vers 1760, sont au bas de l'échelle pour la période ancienne. Il en va de même, mais avec  $e_{20} = 37$  ans, pour ceux des parents des ouvriers mariés à Paris vers 1860. Cette espérance passe à 46 ans pour les manœuvres étudiés par Guy Desplanques vers 1960.

Ces comparaisons risquent toutefois de faire surestimer l'inégalité devant la mort. C'est un peu comme si, de nos jours, on comparait la mortalité dans les professions libérales à celle des clochards et des vagabonds considérés comme représentant les classes défavorisées.

Une autre manière d'aborder la question est de comparer les classes favorisées à l'ensemble de la population.

Pour le XVIII<sup>ème</sup> siècle,  $e_{20} = 49$  ans pour les six tables de mortalité les concernant. L'écart relatif avec l'ensemble de la population française est de  $49-35/49 = 29\%$ . Au XIX<sup>ème</sup> siècle, il est de  $46-41/46 = 11\%$  et de  $55-50/50 = 10\%$  vers 1960.

La baisse de la surmortalité des pauvres tendrait donc à se ralentir.

### Conclusion

Les études sur les différences de mortalité selon la classe sociale ne peuvent se faire à partir de chiffres globaux, en particulier de ceux fournis par la Statistique générale de la France. Cette question a préoccupé les hygiénistes et les démographes du XIX<sup>ème</sup> siècle qui, faute de données, n'ont pu en somme que la poser.

La reconstitution des familles et les généalogies permettent de comparer des groupes entre eux; mais elles offrent peu de possibilités pour une étude approfondie.

Nous avons essayé d'utiliser ici une méthode indirecte qui est facilitée par la grande précision des actes de mariage du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les différences de mortalité selon la classe sociale apparaissent très fortes. On s'attendait à ce résultat. Elles seraient plus considérables que celles entre régions, ce qui n'est pas évident du tout.

Dans l'ensemble, la longévité dans les diverses classes sociales tendrait à s'uniformiser, conclusion qui va un peu à l'encontre de celle à laquelle aboutit un article sur Paris au XIX<sup>ème</sup> siècle.